

Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

**« *Le Livre blanc français sur la défense et la sécurité nationale 2013 :*
une contribution au Conseil européen sur la défense ? »**

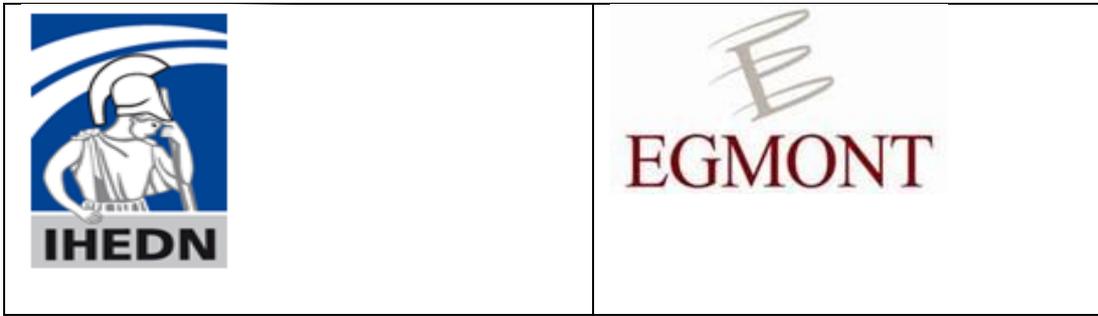
Messieurs les ambassadeurs,

Messieurs les officiers généraux,

Mesdames, Messieurs,

Je remercie le général DUQUESNE et monsieur BISCOP pour leur invitation à venir présenter le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013 et à le mettre en perspective avec le Conseil européen de décembre prochain qui sera consacré aux questions de défense. Le dernier Conseil en la matière datait de 2008, comme notre précédent Livre blanc.

L'Europe, fondée sur le désir de paix entre des nations qui s'étaient entredéchirées mais construite principalement sur des enjeux économiques, vit sa plus grave crise économique, sociale et politique. Quand le chômage dépasse, dans certains Etats, 25% de la population active et que plus d'un jeune sur 2 est touché par ce fléau, la construction de l'Europe vacille car l'adhésion des citoyens s'évapore. Néanmoins la crise que nous vivons a eu pour effet de renforcer les dispositifs de solidarité économique entre les Etats de l'union au

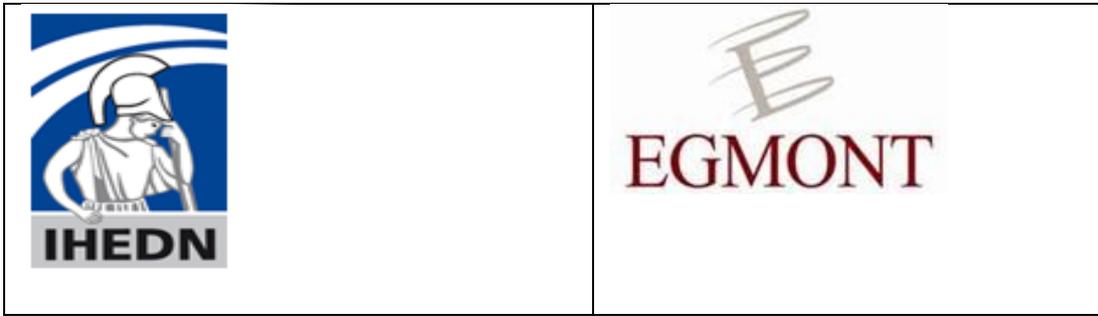


Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

profit des plus fragiles qui sans elle, auraient probablement connu une situation plus inquiétante encore. Cette solidarité a un coût mais elle conditionne la solidité de l'édifice. Les destins de nos Nations sont liés et les difficultés d'une seule fragilisent l'ensemble. Si la solidarité économique paraît pour l'Europe une évidence, il est une autre solidarité qu'il reste à construire : celle en matière de défense et de sécurité.

L'Europe constitue l'une des clés de voûte du *Livre blanc* français, conformément à l'orientation qu'a souhaitée François HOLLANDE, le Président de la République française. La participation, pour la première fois, de nos principaux partenaires européens aux travaux du *Livre blanc*, en particulier la présence au sein de la commission de représentants de l'Allemagne et du Royaume-Uni, en est la première illustration. Cette ouverture, souhaitée par le Président de la République, marquait sa volonté de partager avec nos partenaires européens notre vision du monde. Elle traduit la priorité politique que nous donnons à un engagement fort pour une perspective européenne en matière de défense et de sécurité.

J'esquisserai rapidement quelques-unes des grandes lignes de la stratégie française en matière de défense et de sécurité nationale. J'axerai ensuite mon propos sur l'apport du *Livre blanc* à chacun des trois volets à l'ordre du jour du



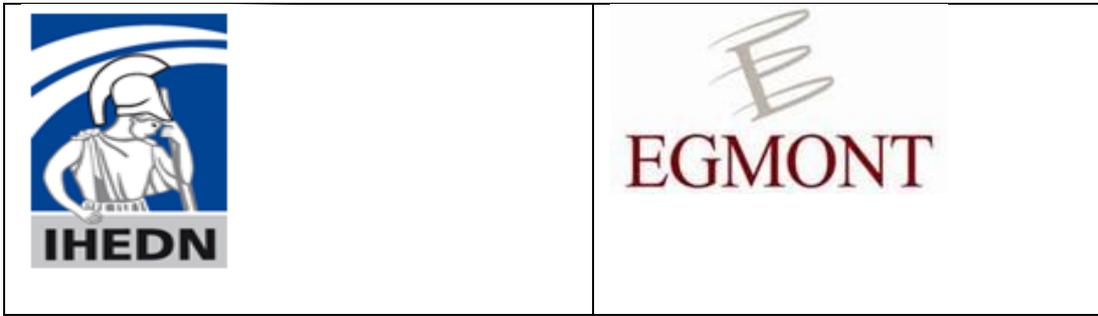
Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

Conseil européen de décembre : le volet politique, le volet capacitaire et enfin le volet industriel.

I. Pourquoi un nouveau LB

Le précédent Livre blanc datait de 2008 et se fondait sur un **contexte stratégique qui a évolué**. Il devenait donc indispensable de renouveler l'exercice de mise en cohérence entre les évolutions stratégiques, les ambitions de la France et les moyens que la Nation peut effectivement y consacrer. L'actualisation de notre stratégie devait prendre en considération trois évolutions majeures qui concernent l'Europe entière, même si chaque Etat en a ressenti l'intensité de façon différente :

1) D'une part, la persistance et **l'intensité des crises économiques et financières**, qui se sont succédées depuis 2008, ont accéléré le rééquilibrage au profit des économies émergentes. Les BRICS et en particulier les pays d'Asie ont vu leur poids économique et politique se renforcer. Dans le même temps, ces crises ont provoqué un assèchement des ressources budgétaires, contraignant les Etats à limiter leurs déficits publics et à redimensionner leur posture de défense et de sécurité. Les États-Unis réduisent leurs dépenses militaires de façon considérable. En Europe, la contrainte budgétaire s'est traduite par une baisse constante des budgets de défense, sans qu'une coordination préalable



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

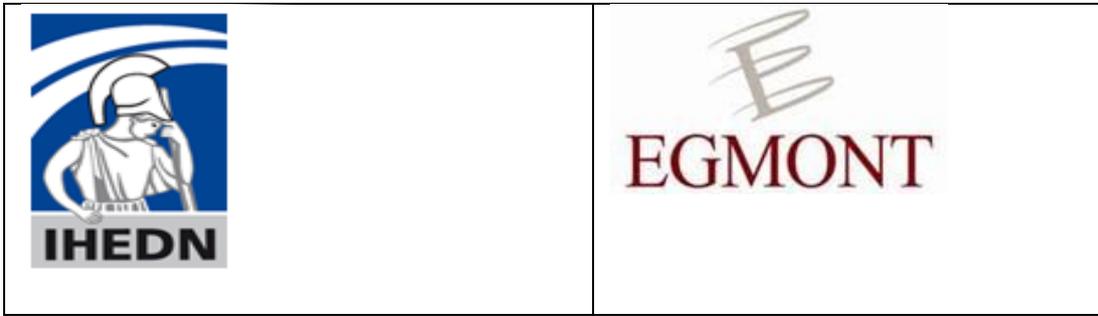
entre Européens permette d'en atténuer l'impact sur les capacités de défense de l'Union. Ce « désarmement » européen intervient alors que les menaces n'ont en rien disparu et que de nombreux pays, en particulier en Asie, augmentent à l'inverse leurs dépenses militaires pour y faire face.

2) D'autre part, les **centres d'intérêt principaux des Etats-Unis ont basculé vers l'Asie**. Ce continent devient le centre de gravité du développement économique, mais aussi une région où les tensions s'exacerbent et les budgets militaires progressent de façon inquiétante. Le corollaire du relatif désengagement américain de l'Europe qui en résulte est la **nécessité pour les Etats de l'Union d'assumer plus largement leur propre sécurité**.

3) Enfin, les **révolutions arabes** intervenues depuis 2010 ont profondément modifié le paysage politique aux portes de l'Europe. Si le « printemps » était porteur d'espoirs pour les peuples qui aspiraient à plus de justice et de démocratie, l'actualité et l'avenir proche sont sources de vives inquiétudes face aux incertitudes qui perdurent.

II. Des menaces et risques partagés

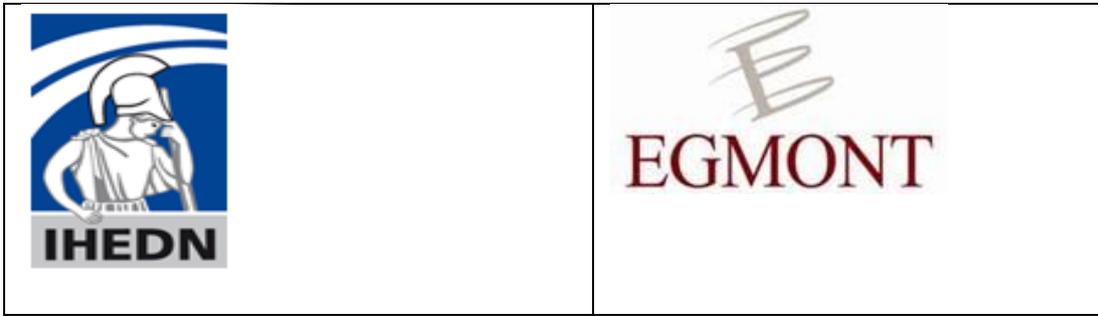
En 2013, le monde dans lequel s'inscrit l'Europe n'est pas moins incertain pour nos intérêts communs qu'en 2008.



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

Le Livre blanc a distingué les « menaces de la force » des « risques de la faiblesse ». **Les menaces de la force** sont essentiellement imputables au développement de la puissance militaire de certains Etats, à la dissémination des armes conventionnelles et à la prolifération d'armes de destruction massive. Elles nous rappellent que l'éventualité d'une résurgence de conflits entre Etats ne peut pas être écartée. A cela s'ajoute les risques que représente **la faiblesse de certains Etats** qui se trouvent dans l'incapacité d'exercer la plénitude de leurs responsabilités régaliennes. Débordés à leurs frontières, contestés en leur sein, ils peuvent devenir la base arrière de tous les trafics, de la piraterie et du terrorisme. Au-delà de considérations morales envers les populations victimes de la défaillance de ces Etats, l'Europe peut être directement affectée par des situations qui paraissent de prime abord géographiquement lointaines, mais dont les effets peuvent bouleverser notre économie ou notre sécurité. Ces risques et ces menaces sont amplifiés par la **mondialisation** qui accroît certaines vulnérabilités (sécurité des approvisionnements) et facilite l'action des réseaux terroristes ou la prolifération.

Les menaces se sont même diversifiées avec le développement des **cyber-menaces**. Le Livre blanc de 2013 marque une étape nouvelle et déterminante dans la prise en compte de la menace pesant sur nos systèmes d'information et

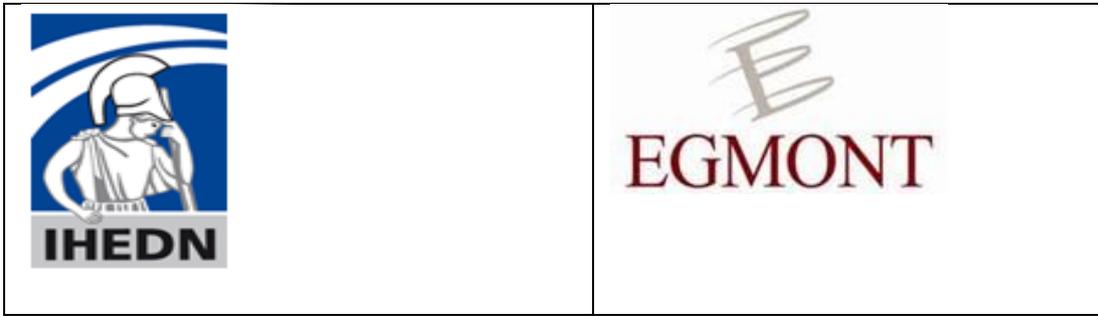


Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

dans le développement des capacités de cyberdéfense. Notre dépendance à l'égard de ces systèmes nous rend plus vulnérables à des risques de paralysie, voire de destruction à distance des réseaux d'importance vitale sur le plan économique et même militaire. Cette situation nous impose d'augmenter très significativement le niveau de sécurité et les moyens de défense de ces systèmes. Le Livre blanc prévoit qu'un effort significatif sera conduit pour développer dans le cyberspace nos capacités à détecter les attaques, à en déterminer l'origine et, lorsque nos intérêts stratégiques sont menacés, à riposter de manière adéquate.

III. Les cadres d'action

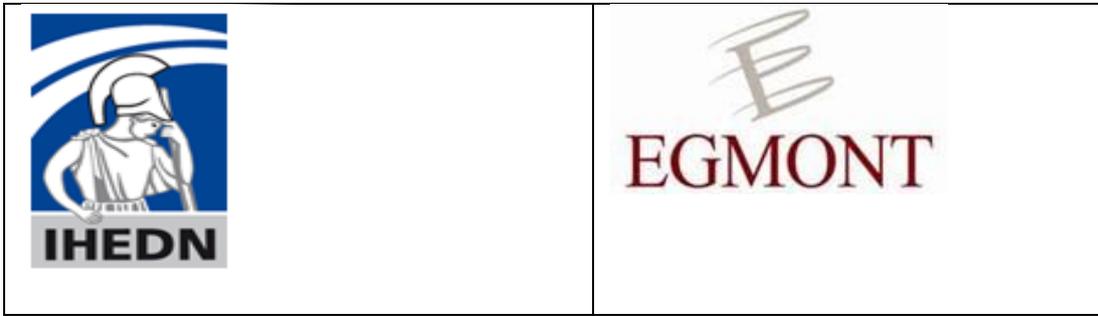
Le *Livre blanc* réaffirme que la stratégie française de défense et de sécurité nationale s'inscrit dans le cadre de **notre engagement dans l'Union européenne et de l'Alliance Atlantique**. Il décrit à la fois la volonté de la France de relancer pragmatiquement l'Europe de la défense, porteuse des meilleures synergies pour la sécurité commune, et son intention de jouer un rôle moteur au sein de l'Alliance Atlantique, pour que l'organisation atlantique puisse continuer à se transformer, au service d'une défense et d'opérations militaires plus efficaces.



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

Intégrant les conclusions du rapport de M. Hubert VEDRINE, le *Livre blanc souligne* que l'Alliance Atlantique est une composante essentielle de la stratégie de défense et de sécurité nationale. La France entend tirer le meilleur parti de sa pleine participation à la structure militaire de l'OTAN. Elle y jouera donc un rôle actif, par les responsabilités qu'elle y assume à tous les niveaux du commandement, comme par sa contribution aux opérations et par la vision qu'elle entend promouvoir du rôle de cette alliance militaire. Cette vision, articulée avec son projet pour l'Europe, lui permettra de conserver sa liberté de décision et d'action, tout en s'associant de façon solidaire à l'effort commun des alliés.

Le Livre blanc de 2013 souligne que la France et ses partenaires européens sont engagés dans une communauté de destin. La construction européenne en matière de défense et de sécurité sera donc un axe fort de la stratégie de la France. Une relance pragmatique de la politique de sécurité et de défense commune s'impose, dans un contexte marqué à la fois par la situation financière critique que connaissent plusieurs pays et l'insuffisante prise de conscience du caractère stratégique de la politique de défense et de sécurité. Comme le soulignait M. VEDRINE, l'OTAN a tellement bien réussi à protéger ses partenaires de l'Alliance qu'elle a découragé tout effort de défense chez ses alliés

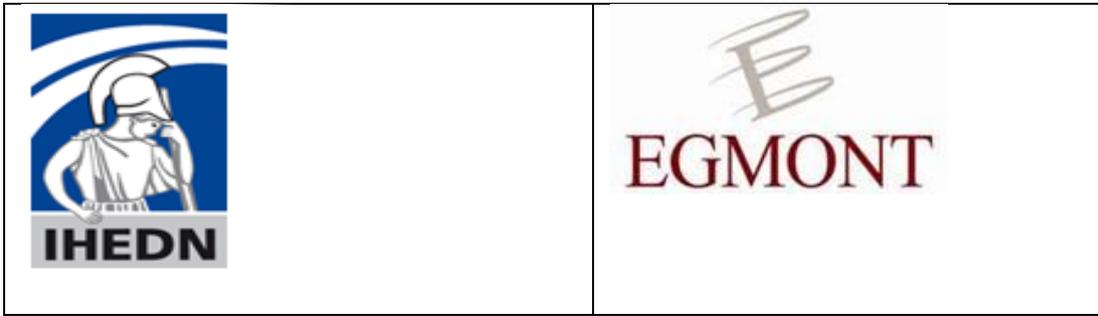


Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

européens. Il est vrai que la charge de la défense est très inégalement répartie entre les Etats de l'Union.

La France estime néanmoins que les pays européens doivent pouvoir définir les intérêts de sécurité communs essentiels pour l'Union. Les décisions du Conseil européen doivent permettre de dépasser les insuffisances de l'Union en matière d'opérations extérieures, de favoriser le développement des capacités militaires et d'encourager la consolidation de l'industrie de défense. Le cadre européen a vocation à devenir le cadre de référence, dès lors qu'il s'agit de mobiliser toute la gamme des instruments civils et militaires requis pour mettre en œuvre une approche globale des crises. En outre, la France considère que le partenariat qui lie les États-Unis et l'Union européenne sera d'autant plus solide que cette dernière endossera les responsabilités qui lui incombent dans la gestion des crises qui affectent sa sécurité.

Ce projet politique constitue une étape nécessaire pour faire émerger une conscience partagée de nos enjeux de sécurité communs et des moyens d'y faire face, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe. La volonté de la France de renforcer les politiques européennes internes contribuant à la sécurité et, dans le même temps, de relancer l'Europe de la défense, sont complémentaires. Politique européenne de défense et politique européenne de sécurité concourent au même objectif : œuvrer ensemble à une Europe plus sûre.



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

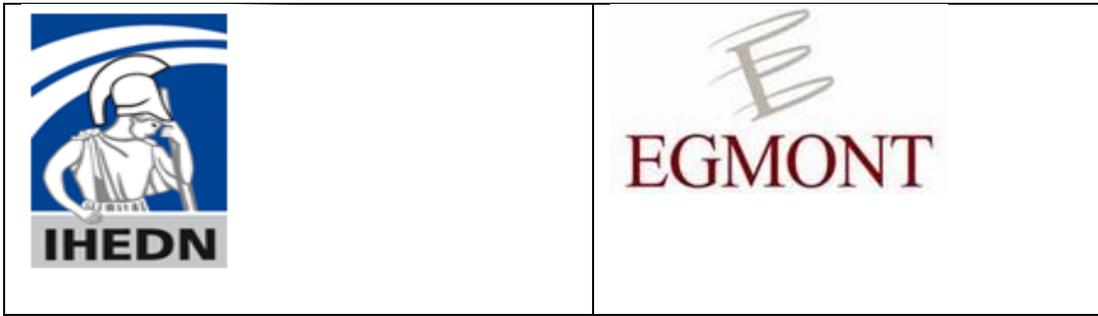
IV. Le Conseil européen de décembre 2013

A. Volet politique

Le Conseil européen de décembre 2013, spécifiquement consacré aux questions de défense, est une opportunité à ne pas manquer pour relancer la dynamique européenne. L'objectif concret est d'améliorer les capacités de l'Union en matière d'opérations extérieures et de favoriser les mutualisations des capacités militaires les plus essentielles pour les opérations les plus plausibles, notamment – mais pas uniquement - dans les domaines du transport stratégique, du ravitaillement en vol et des satellites de communication. Ces objectifs en matière de défense doivent s'accompagner de la poursuite de la construction européenne en matière de sécurité intérieure.

Ce Conseil européen peut définir un volet de la relance de l'Europe si nous **évitons deux écueils**. Le premier serait de se contenter de formules générales sur l'évolution géostratégique et incantatoires sur la nécessité de collaborer. Le second serait d'esquiver le débat de fond sur l'Europe de la défense et de ses moyens en se consacrant exclusivement à l'actualité des crises immédiates (Syrie, Iran, Corée...).

L'Union européenne doit devenir un acteur majeur sur les sujets de défense et

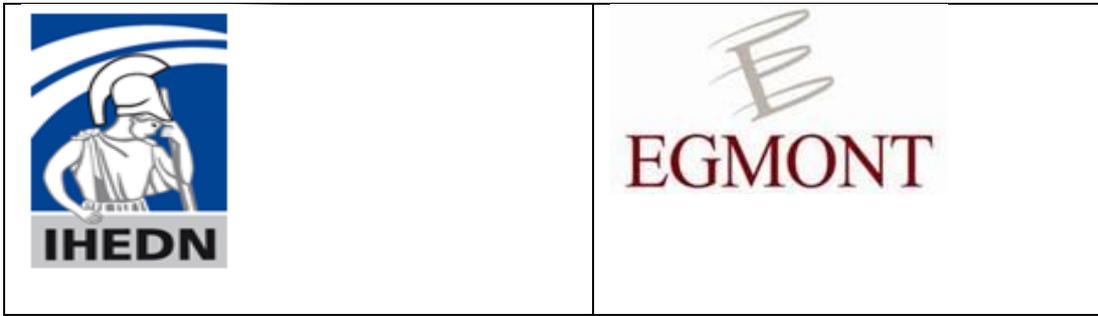


Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

de sécurité – à la hauteur du rôle que tient l'UE dans les autres domaines sur la scène mondiale – et non une simple caisse de résonance des intérêts nationaux. Mais cela ne sera pas possible tant que les institutions européennes n'auront pas optimisé leurs méthodes de travail qui entravent la mobilisation rapide, cohérente et efficace des outils européens. Les lenteurs furent flagrantes lors des crises libyenne et malienne.

Les Européens doivent développer leurs capacités d'action autonomes, afin d'assurer la défense de nos intérêts. Pour cela, il nous faut progresser sur des projets concrets, par une approche pragmatique. Sans chercher à résoudre toutes les questions institutionnelles, les Etats-membres de l'UE doivent, par une politique de petits pas, identifier des initiatives permettant de faire concrètement progresser les capacités européennes en matière de sécurité et de défense.

Les outils prévus par le traité de Lisbonne ont été mis en place. Récents, ils doivent désormais être mis à l'épreuve de l'action concrète. Dès à présent, il nous faut chercher à améliorer ensemble la capacité à gérer de manière plus efficace la dimension militaire des crises, car notre ambition européenne est de maîtriser toute la gamme des instruments de gestion de crise. A cet égard - et c'est une avancée que je tiens à saluer- je me plais à souligner que le SEAE fait preuve d'une vision globale, dans la Corne de l'Afrique ou sur le Sahel par



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

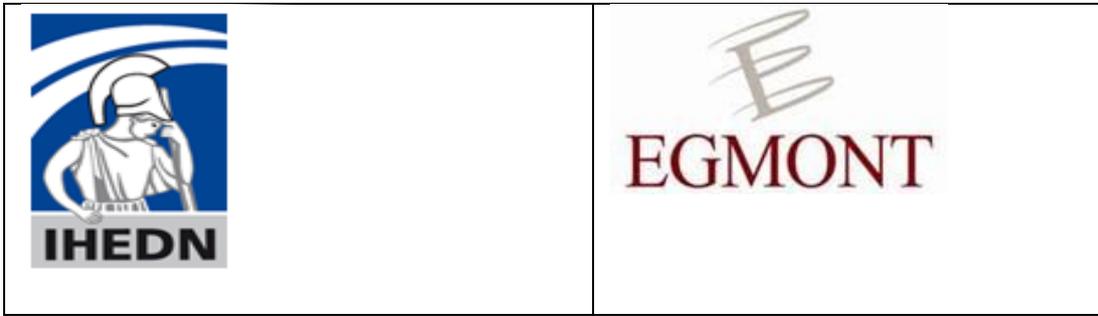
exemple, malgré la différence de cultures coexistant au sein de l'Union.

B. Volet capacitaire

La France veillera à disposer des capacités critiques nécessaires à son autonomie de décision et à tout engagement ; elle entend toutefois s'engager résolument dans l'initiative de mutualisation et de partage capacitaire (pooling and sharing). Seront proposées à nos partenaires la mutualisation du renseignement d'origine satellitaire et de la capacité à déployer et exploiter les drones de surveillance ainsi que des initiatives dans le domaine du transport stratégique et du ravitaillement en vol.

La coopération est souvent perçue comme complexe, source de retards et de surcoûts. La mutualisation pose aussi la question de la possibilité de disposer des moyens concernés quel que soit le format d'une opération (en national ou dans un cadre UE, OTAN, ONU, en coalition *ad hoc*). L'Agence Européenne de Défense joue son rôle et quelques exemples sont encourageants : le programme A400M, le transport tactique avec l'EATC et l'acquisition de MRTT.

C'est un choix qui s'impose si les Européens veulent à la fois conserver une industrie de défense et des capacités militaires significatives. C'est le choix que Britanniques et Français ont fait avec le traité de *Lancaster house*, qui implique des interdépendances, mais permet à chacun des deux Etats de conserver un



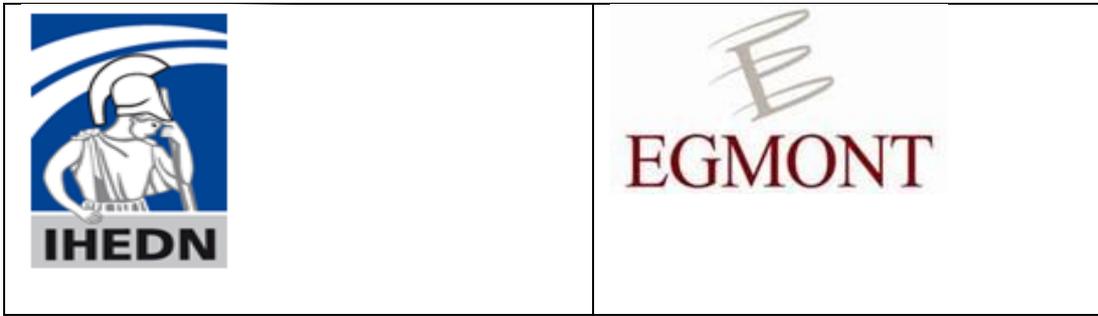
Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

outil militaire efficace et de maintenir des savoir-faire technologiques précieux.

Pour progresser en termes de coopération capacitaire, il faut ne pas vouloir tout faire dès à présent à 27. Il est souhaitable au contraire de privilégier des formats plus restreints de coopération, qui auront vocation à s'ouvrir progressivement à d'autres partenaires. Ces coopérations ne doivent pas être limitées à l'acquisition d'équipements, mais doivent aussi chercher à optimiser le soutien (stocks communs de rechanges, contrats multinationaux pour le maintien en condition opérationnelle). Ces coopérations concernent également les aspects opérationnels, comme le projet de mutualisation d'une capacité européenne de ravitaillement en vol que la France appuie.

L'espace doit également être un sujet important du Conseil européen de décembre. En effet, les satellites d'observation, d'écoute, les radars de surveillance de l'espace contribuent à l'autonomie d'appréciation pour nos autorités nationales et européennes. **La surveillance de l'espace représente un enjeu majeur pour la sécurité des capacités spatiales de l'Union européenne et de ses Etats membres.**

Dans le domaine des grands programmes, **le programme GALILEO** est stratégique pour l'Europe. Il s'agit d'un programme civil qui comporte des aspects de sécurité essentiels, auxquels la France estime important de répondre.

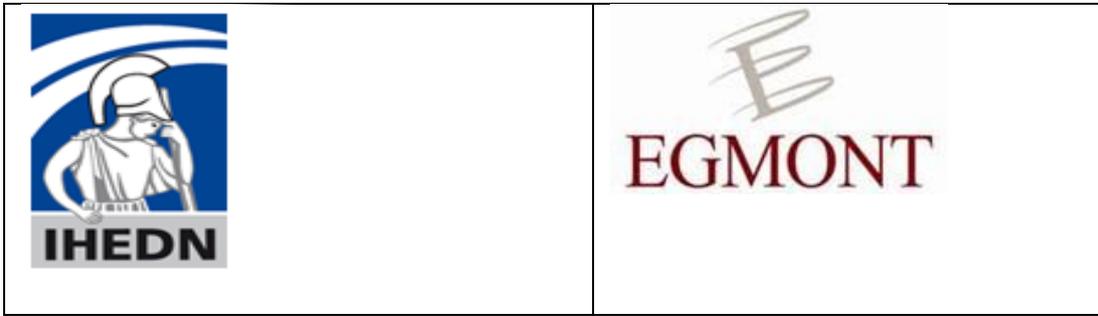


Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

C. Volet industriel

La crise des budgets de défense conduira à des mutations au sein de la BITDE. Face à la réduction des commandes, les principaux industriels sont contraints de développer les exportations et d'accroître la part de leur chiffre d'affaire dans les secteurs non-militaires. Ce renforcement des exportations est confronté à une compétition exacerbée de la part des pays émergents, de plus en plus présents, mais aussi et surtout des Etats-Unis, qui multiplie les accords bilatéraux de partenariats stratégiques. Il serait donc pour le moins judicieux d'éviter les concurrences fratricides entre industriels européens. Nous pourrions également faciliter la mise en place progressive d'un « *Buy European Act* » (sur le modèle du « *Buy American Act* »), permettant aux Etats membres d'accorder un accès préférentiel aux industriels européens en matière de défense et de sécurité.

Les Etats membres ont simplifié les conditions des transferts de produits liés à la défense dans l'Union européenne. La transposition réussie de la directive du 6 mai 2009, dite « directive TIC », marque une étape cruciale de l'approfondissement d'un marché européen des équipements de défense, sur lequel pourra prendre appui la constitution d'une base industrielle et technologique de défense européenne (BITD-E) performante et compétitive,



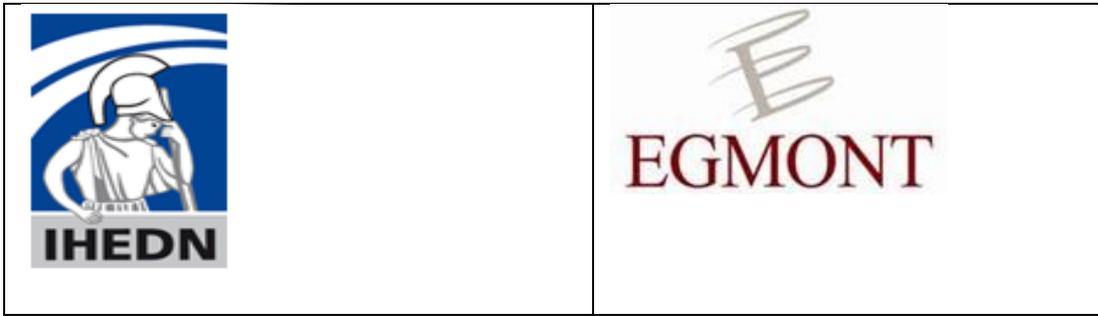
Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

notamment à l'exportation.

Une conscience aigüe de l'importance de la R et D doit également se développer dans chacun des Etats de l'Union. Elle conditionne le maintien de notre avantage concurrentiel et donc la survie de la BITD-E, face à la concurrence des nouveaux entrants sur le marché de la défense. La solidarité européenne en matière industrielle devrait à l'avenir éviter que les budgets de R et T soient siphonnés par des programmes dont les fruits technologiques seront essentiellement récoltés à l'étranger (cf : F-35).

Le développement du marché européen de la défense et la consolidation de la base industrielle et technologique de défense européenne (BITD-E) dans le secteur de l'armement font partie des priorités stratégiques françaises. Il convient à ce propos de rappeler que l'industrie de défense contribue à la protection des intérêts essentiels de sécurité de la Nation. En outre, du fait de la demande quasi-exclusivement étatique, de son offre limitée, de la sensibilité des technologies développées, le marché de défense est spécifique et nécessite une réponse adaptée.

L'industrie de défense est créatrice de valeur. C'est, en effet, un secteur industriel essentiel à toute politique économique européenne de croissance, qui apporte sa contribution à l'objectif de ré-industrialisation de l'Europe, objectif



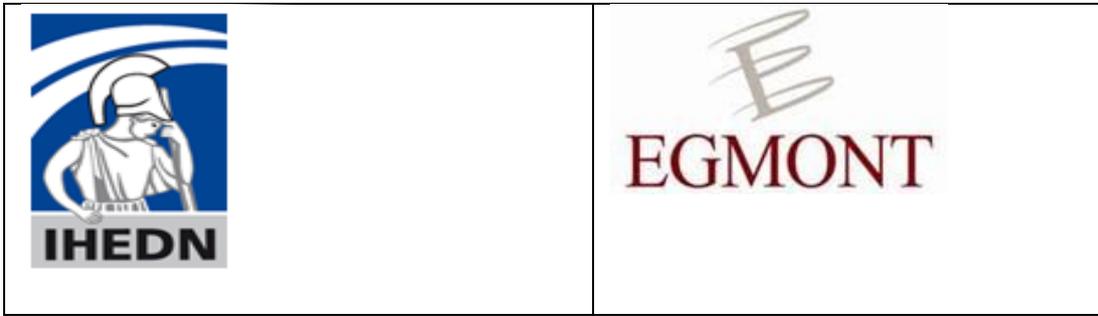
Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

porté par la Commission et les Etats membres. Je rappelle, à ce titre, ce que représente cette industrie de défense européenne : c'est une croissance économique dont tous les pays européens profitent, c'est également un tissu de PME et 600 000 emplois à haute valeur ajoutée partout en Europe, de la production à la sous-traitance.

Au-delà de la seule défense, je voudrais évoquer en quelques mots la **sécurité européenne**. Le projet que je viens de vous décrire va de pair avec la poursuite de la construction européenne en matière de sécurité intérieure.

Sur le plan politique, la France entend saisir les opportunités ouvertes par la révision en 2014 du programme de Stockholm, afin de promouvoir un projet européen de sécurité. Il s'agit de renforcer la cohérence des différentes politiques sectorielles actuellement mises en œuvre par l'Union dans les domaines très divers de la protection (terrorisme, gestion de crise, continuité d'activité, NRBC-E, cybersécurité) et de promouvoir le développement des technologies de sécurité. La mise en œuvre de la clause de solidarité, notamment ses modalités concrètes de coopération au niveau politique, doit également être encouragée.

Sur le plan industriel, l'Europe dispose également d'un atout qui mérite d'être valorisé. Avec environ 35 Mds€ de chiffre d'affaire annuel et plus de 180 000 emplois hautement qualifiés, les industries européennes de sécurité doivent



Séminaire organisé par l'IHEDN et l'Institut d'Egmont à Bruxelles, le 14 juin 2013

être soutenues : dans ce secteur également, la concurrence est vive mais les marchés potentiels sont prometteurs. A ce titre, la France soutient l'initiative de la commission européenne pour une industrie européenne de la sécurité innovante et compétitive. Nous sommes nous-mêmes en train de renforcer la structure de notre filière nationale, au travers d'un dialogue public-privé rénové.

Conclusion

Prenant en compte l'incertitude du contexte stratégique pour les années à venir et les réalités budgétaires, le *Livre blanc* français consacre la volonté de la France de maintenir un niveau d'ambition en matière de sécurité et de défense et d'associer celui-ci à des avancées de l'Europe de la défense. Ces avancées devront se faire principalement sur des projets très concrets, tels que ceux que je viens d'évoquer.

Seule une approche pragmatique et le développement de coopérations renforcées ouvertes permettront de rassembler tous les partenaires européens.